

Réf: Dossier N° : 56644

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMAK EVENTS SARL » en abrégé «COMAKE »
Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI SOPIM ESPACE IN'CHALLAH,
07 BP 0002 ABJ 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMAK EVENTS SARL » en abrégé «COMAKE ».

Objet: La conception et la réalisation de tout Gadget Publicitaire, Logo, Branding. La prestation des services de Studio Vidéo et Photographie, La mise à disposition des services de Marketing Digital. La mise en disposition des services de communication et Marketing. L'organisation de tout type d'évènement incluant la location de tout type de matériels logistiques et sonorisations

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI SOPIM ESPACE IN'CHALLAH, 07 BP 0002 ABJ 07

GERANT: Monsieur KORE KPAI ALAIN JOEL . Madame TCHEA LESCIA GINETTE P. .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29306 du 12/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26605 du 12/11/2018

